



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 117306

Texte de la question

M. Jean-François Mancel interroge Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la refonte du code général des impôts. Au fil des années les modifications et les ajouts ont rendu ce code illisible et incompréhensible pour qui n'en est pas un expert. Or la loi doit être accessible à tous. Il souhaiterait savoir si elle envisage cette refonte et si elle peut, dans ce cas, en préciser les modalités et le calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117306

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9491

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)